



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 04 janvier 2006
N° CERTA-2006-AVI-007

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans les produits Symantec

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-007>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-007
Titre	Vulnérabilité dans les produits Symantec
Date de la première version	04 janvier 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Symantec SYM05-027 du 03 janvier 2006
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour la liste complète des systèmes affectés (cf. section Documentation).

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans de nombreux produits Symantec permet à un utilisateur mal intentionné d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité de type débordement de pile dans la bibliothèque `Dec2Rar.dll` permet à une personne malveillante d'exécuter du code arbitraire à distance au moyen d'une archive au format `rar` malicieusement construite.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Symantec SYM05-027 du 03 janvier 2006 :
<http://securityresponse.symantec.com/avcenter/security/Content/2005.12.21b.html>
- Référence CVE CAN-2005-4438 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CAN-2005-4438>

Gestion détaillée du document

04 janvier 2006 version initiale.